



ASSEMBLÉE — 36^e SESSION

Numéro 4
21/9/07

Le Bulletin quotidien de l'OACI, qui paraît chaque jour ouvrable de l'Assemblée en début de matinée, comprend les articles suivants : programme des séances de la journée, bref résumé des travaux de la veille, calendrier des réceptions et avis d'intérêt général.

Horaire des séances : vendredi 21 septembre 2007

Troisième séance du Comité exécutif	9 h 30	Salle de conférences 1 (4 ^e étage du Centre de conférences)
Deuxième séance de la Commission juridique	9 h 30	Salle de conférences 2 (4 ^e étage du Centre de conférences)
Deuxième séance de la Commission administrative	9 h 30	Salle de conférences 3 (1 ^{er} étage du Centre de conférences)
Quatrième séance du Comité exécutif	14 h 30	Salle de conférences 1, (4 ^e étage du Centre de conférences)
Commission technique	14 h 30	Salle de conférences 2 (4 ^e étage du Centre de conférences)
Groupe de travail du budget	14 h 30	Salle de conférences 5 (3 ^e étage du Centre de conférences)

SOINS D'URGENCE

Lundi – vendredi

9 – 17 heures

Poste 8212

Le cabinet du consultant médical est situé au quatrième étage de la tour à bureaux, bureau 4.25 (poste 8212). Une infirmière y sera de service de 9 à 17 heures pendant toute la durée de l'Assemblée. En cas d'urgence ou s'il n'est pas possible de la joindre, on pourra s'adresser au Groupe de la sécurité et de la protection sociales, quatrième étage, bureau 4.35.28 (poste 8236 ou 8237), qui fera les démarches nécessaires.

Les participants qui souhaitent consulter un médecin peuvent obtenir de la direction de leur hôtel l'adresse et le numéro de téléphone d'un médecin résidant sur place ou dans le voisinage immédiat.

L'hôpital le plus proche de l'immeuble de l'OACI est le Centre universitaire de santé McGill (Hôpital Royal Victoria), tél. : (514) 934-1934.

La plupart des hôpitaux ont un service d'urgence ouvert 24 heures sur 24.

Pour obtenir une ambulance, s'adresser à un médecin ou téléphoner à *Urgences-Santé* en composant le 911.

Mesures de sécurité dans l'immeuble

Les gardiens ont pour stricte consigne de refuser l'accès des locaux de l'OACI à toute personne ne portant pas de laissez-passer. Ce laissez-passer devra être porté bien en vue, en permanence, dans les locaux de l'Organisation.

Les participants à la session de l'Assemblée recevront, au moment de leur inscription, un insigne qui leur servira de laissez-passer et leur donnera accès au Centre de conférences et à la tour à bureaux. Ces insignes devront être gardés soigneusement ; en cas de perte, les préposés à l'inscription fourniront un insigne de remplacement sur présentation des pièces d'identité appropriées.

Des insignes de couleur différente seront distribués aux personnes qui accompagnent les participants et qui souhaitent assister aux séances et aux réceptions.

Accès des délégués/visiteurs à la tour à bureaux

- 1) **Veillez noter que les services de sécurité ne laisseront pas un délégué sans insigne de participant entrer dans une salle de conférences.**
- 2) Pour aider les visiteurs (délégués et autres participants), il est recommandé que les délégations soumettent aux services de sécurité, par courrier électronique (security@icao.int ou par l'entremise des délégations au siège en accédant au site **Security HQ** de l'OACI), avec copie à COS CONF sur le site de l'OACI, une liste révisée quotidiennement de tous les visiteurs qui sont attendus chaque jour dans leurs bureaux ou dans les salles de conférence. Sans cette liste, les services de sécurité sont obligés de téléphoner aux délégations avant d'accorder à un visiteur l'accès à la tour à bureaux.

Pour toutes questions, prière de s'adresser à C/COS ou BSO, au poste 8227.

Merci de votre compréhension et de votre coopération.

Séances de la veille

Cinquième séance plénière

Durant la cinquième séance plénière, qui s'est tenue le jeudi 20 septembre à 9 h 30, le Président du Conseil a présenté les Rapports annuels du Conseil pour 2004, 2005 et 2006, ainsi que le rapport supplémentaire pour le premier semestre de 2007, après quoi le Secrétaire général s'est adressé à l'Assemblée.

Le reste de la séance a été consacré aux déclarations générales prononcées par les délégations ci-après : Indonésie, République islamique d'Iran, Chine, Italie, Ouganda, Cameroun, Chili, Colombie, Congo, Cuba, République dominicaine, Équateur, Égypte, Îles Salomon et Zambie. Une déclaration générale a également été prononcée par l'observateur de la Civil Air Navigation Services Organization (CANSO).

Deuxième séance du Comité exécutif

À sa deuxième séance, tenue le jeudi 20 septembre à 14 h 30, le Comité exécutif a terminé son examen du point 12 de l'ordre du jour portant sur la mise en œuvre du Programme de la stratégie unifiée de l'OACI (USP). Les délibérations ont été centrées sur la note WP/53 présentée par le Conseil. Trois autres notes ont été présentées : la note WP/127 (OMT) et les notes d'information WP/147 (États partenaires de la CAE) et WP/91 (Togo et Sénégal au nom des États membres de l'AAMAC).

Le Comité a achevé également son examen du point 13 de l'ordre du jour portant sur la mise en œuvre du Programme universel OACI d'audits de supervision de la sécurité (USOAP) dans le cadre de l'approche systémique globale, fondé sur la note WP/64 présentée par le Conseil et un certain nombre d'autres notes : WP/179 (Antigua-et-Barbuda, Barbade, Dominique, Grenade, Guyana, Haïti, Jamaïque, Sainte-Lucie, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Suriname et Trinité-et-Tobago) ; WP/263 (République de Corée) ; WP/80 (avec Rectificatif) (États-Unis) ; WP/72 (Portugal au nom de la Communauté européenne et de ses États membres, autres pays membres de la CEAC et EUROCONTROL) ; WP/73 (CAI), ainsi que la note d'information WP/95 (CAI).

De plus, le Comité a mené à bien son examen du point 14 de l'ordre du jour portant sur les activités de la Facilité financière internationale pour la sécurité de l'aviation (IFFAS), fondé sur la note WP/25 présentée par le Conseil, les notes WP/262 (République de Corée) et WP/96 (CAI) et la note d'information WP/95 (CAI).

Commission juridique

À sa première séance le jeudi 20 septembre 2007, à 14 h 30, la Commission juridique a élu M. S.M. Gaiya (Nigéria) et M. A.H. Mutti (Argentine) Premier et Deuxième Vice-Présidents, respectivement.

La Commission a mené à terme l'examen, au titre du point 7 de l'ordre du jour, des Rapports annuels du Conseil à l'Assemblée pour 2004, 2005 et 2006, ainsi que du Supplément, et, au titre du point 8 de l'ordre du jour, du Budget-Programme pour 2008, 2009 et 2010.

Au titre du point 45 de l'ordre du jour, la Commission a examiné le rapport d'avancement sur la réparation des dommages causés aux tiers par des aéronefs suite à des actes d'intervention illicite ou à des risques généraux, fondé sur les notes A36-WP/11, A36-WP/74 et A36-WP/233.

Commission administrative

La Commission administrative a tenu sa première séance à 14 heures le jeudi 20 septembre 2007, sous la présidence de M^{me} E. Chiavarelli (Italie). Le Président du conseil et le Secrétaire général y assistaient. Des fonctionnaires du Secrétariat ont été présentés par le Secrétaire de la Commission.

Le délégué de M^{me} G.-M. Burns (Nouvelle-Zélande) a été élu Premier Vice-Président, et le délégué de M. C. Kabalika (Zambie), Deuxième Vice-Président.

La Commission a examiné le point 5.1 — Renvoi des points de l'ordre du jour au Comité exécutif et aux commissions ; instructions relatives à la coordination des travaux de ces organes — WP/78, et adopté le projet de mandat des groupes de travail du budget et des contributions.

Les points 8 et 49 — Budgets pour 2008, 2009 et 2010 ont été examinés par la Commission.

Le Président du Conseil, M. Roberto Kobeh González, dans sa présentation du projet de budget pour 2008, 2009 et 2010 à la Commission, a fait un tour d'horizon complet des facteurs qui ont influé sur l'établissement du projet de budget. Dans son exposé, il a rappelé que les membres du Conseil étaient parvenus à un consensus sur un ensemble complet de recommandations, notamment le passage à un budget en dollars canadiens pour atténuer le risque attribuable aux mouvements défavorables des taux de change. Il a souligné que dans la proposition de budget, totalisant 245,5 millions de dollars canadiens, 60 % de l'ensemble des ressources viendraient appuyer les Objectifs stratégiques d'ici 2010. Il a mentionné que les réductions de volume prévues seraient réalisées par des réductions de postes, l'établissement du Fonds de production de recettes auxiliaires (ARGF) par l'actuelle session de l'Assemblée et l'externalisation. En dernier lieu, il a mis l'accent sur les avantages du budget fondé sur les résultats présenté par l'OACI pour la première fois.

Sur la base des déclarations prononcées par différentes délégations, la Présidente a retenu les trois lignes directrices suivantes pour les travaux du Groupe de travail du budget :

- 1) L'appui d'un ensemble de financement de 245,5 millions de dollars canadiens ;
- 2) L'intérêt des délégations pour la proposition que présenteront les États-Unis sur le calcul des contributions en deux monnaies ;
- 3) Le budget proposé est un consensus sur un ensemble global découlant de longues délibérations sur le budget et, de ce fait, ce consensus devrait être déterminant pour le Groupe de travail du budget.

Le projet de budget de l'Organisation pour 2008, 2009 et 2010 et les notes de travail connexes ont été renvoyés au Groupe de travail du budget pour complément d'étude et rapport.

La Commission a décidé que les groupes de travail du budget et des contributions seraient formés des membres suivants :

- **Groupe de travail du budget** : Allemagne, Arabie saoudite, Australie, Chine, États-Unis, Fédération de Russie, France, Japon, Nigéria, Pakistan, République de Corée et Royaume-Uni.
- **Groupe de travail des contributions** : Autriche, Chine, États-Unis, Japon et Oman.

Les points 52, 53, 57, 58, 59 et 7 de l'ordre du jour ont été réglés à la première séance de la Commission administrative.

La Commission reste saisie du point 56 de l'ordre du jour — Modification du Règlement financier pour permettre aux délégations de l'Allemagne et des États-Unis et au Secrétaire de la Commission administrative de reformuler l'alinéa c) du paragraphe 5.2, le paragraphe 6.2 et le sous-alinéa c) de l'alinéa iii) du paragraphe 7.3 du texte du Règlement financier. Les nouveaux libellés seront présentés au titre du premier point de l'ordre du jour de la deuxième séance de la Commission.

La séance a été levée à 16 h 20.

La deuxième séance de la Commission se tiendra le vendredi 21 septembre 2007 à 9 h 30 dans la salle de conférences 3, au 1^{er} étage.

Il est prévu que la première séance du **Groupe de travail du budget** se tienne le vendredi 21 septembre 2007 à 14 h 30 dans la salle de conférences 5, au 3^e étage.

Il est prévu que la première séance du **Groupe de travail des contributions** se tienne à huis clos le samedi 22 septembre 2007 à 9 h 30 dans la salle de conférences 5, au 3^e étage.

Réceptions

Le Secrétaire général publie la liste ci-après afin d'informer les délégations des dates des diverses réceptions prévues. N'y figurent que les réceptions qui ont été portées à la connaissance du Cabinet du Secrétaire général, pour lesquelles **la délégation invitante adressera, dans tous les cas, des invitations personnelles**, à moins d'indications contraires. Le calendrier ci-dessous est sujet à modification.

Vendredi 21 septembre	<p>Petit-déjeuner offert par les Représentants du Groupe de pays d'Amérique Latine et des Caraïbes au Conseil de l'OACI : Argentine, Brésil, Chili, Colombie, Honduras, Mexique, Pérou et Sainte-Lucie</p> <p>Petit-déjeuner de l'Association du transport aérien international (IATA)</p> <p>Réception de la délégation de l'Allemagne</p> <p>Réception des délégations de l'Autriche, de la Belgique, de l'Irlande, du Luxembourg, du Royaume des Pays-Bas et de la Suisse</p> <p>Réception de la délégation de la Malaisie¹⁾</p> <p>Réception conjointe des délégations de la Namibie et de l'Afrique du Sud</p> <p>Réception de la délégation de l'Arabie saoudite</p> <p>Réception de la délégation du Royaume-Uni</p>
Samedi 22 septembre	<p>Réception de la délégation de la République de Corée²⁾</p> <p>Réception de la délégation du Pakistan</p> <p>Réception de la délégation des Émirats arabes unis</p>
Dimanche 23 septembre	<p>Réception de la délégation de l'Indonésie</p>
Lundi 24 septembre	<p>Petit-déjeuner de la délégation de la Malaisie</p> <p>Réception de la délégation du Ghana³⁾</p> <p>Réception de la délégation de la France</p> <p>Réception de la délégation de la Roumanie</p>
Mardi 25 septembre	<p>Réception de Aviation Allied Business</p> <p>Réception des réseaux NAFISAT et SADC VSAT Salon des délégués, 3^e étage de 18 à 21 heures</p>

Les délégations désireuses de réserver une date ou d'apporter des modifications à la liste ci-dessus sont priées de se mettre en rapport avec M^{me} Anna Mattei, au Cabinet du Secrétaire général (poste 8042).

Note : ¹⁾ Tous les participants sont invités à la réception offerte par le ministre des Transports de la Malaisie, le vendredi 21 septembre de 19 heures à 22 heures, à l'hôtel Delta centre-ville, Salle de bal Régence.

²⁾ Tous les participants sont invités à assister au déjeuner-buffet offert par le Gouvernement de la République de Corée le samedi 22 septembre 2007 à 12 h 30 dans la Salle de bal Grand de l'hôtel Delta centre-ville, 777 rue University.

³⁾ Tous les participants sont invités à la réception-buffet offerte par M^{lle} Gloria Afua Akuffo, ministre de l'Aviation de la République du Ghana, qui aura lieu au Salon des délégués le lundi 24 septembre 2007 de 12 h 30 à 14 heures.

Note : Les messages et les invitations à caractère personnel qui seront déposés au satellite de distribution pour être remis aux délégués devront porter, outre le nom du destinataire, le nom de son État ou de son organisation.

Activités sociales

L'OACI a organisé un programme d'activités à l'intention des personnes qui accompagnent les participants à l'Assemblée. Chaque participant ayant fait savoir qu'il était accompagné lors de l'inscription a reçu un exemplaire de ce programme. On peut s'en procurer d'autres au bureau d'information du premier étage.

Vous trouverez aussi, jointe au Bulletin quotidien, une **FEUILLE ROSE** intitulée « **PROGRAMME DES ACTIVITÉS DE 2007** », qui récapitule toutes les activités prévues. **Ce programme sera mis à jour quotidiennement.** Nous prions donc les délégués de bien vouloir détacher cette feuille rose pour la remettre chaque jour à la personne qui les accompagne.

Zone d'information de l'OACI

À compter du mardi 18 septembre 2007, la Zone d'information A36 OACI, située dans le lobby de la salle de l'Assemblée, sera ouverte tous les jours, jusqu'au 27 septembre. Vous êtes cordialement invité à vous y arrêter.

La Zone d'information offre une occasion unique à tous les délégués de mieux connaître les travaux entrepris par le Secrétariat au nom des États contractants de l'Organisation. Les délégués pourront également y rencontrer des membres du Secrétariat à qui ils pourront poser des questions sur tous les aspects des activités de l'OACI.

21 septembre : *Direction de la navigation aérienne / Sous-Direction du soutien de la mise en œuvre et du développement*
Programme pour l'égalité des sexes

24 septembre : *Direction de la coopération technique
Programme pour l'égalité des sexes*

25 septembre : *Direction de la navigation aérienne / Sous-Direction des audits de sécurité et de sûreté
Programme pour l'égalité des sexes*

26 septembre : *Direction du transport aérien / Direction de la navigation aérienne
Programme pour l'égalité des sexes*

27 septembre : *Direction de la coopération technique
Programme pour l'égalité des sexes*

Ordinateurs

Vingt postes informatiques offrant la plupart des outils Microsoft Office et deux imprimantes seront disponibles au Café internet, au 4^e étage du Centre de conférences, près des ascenseurs ; ils sont à la disposition des participants qui souhaitent avoir accès à l'Internet pour utiliser les services de courriel fondés sur le Web.

Téléphones

Des cartes téléphoniques longue distance seront en vente à la boutique de l'Association du personnel. Des téléphones sont installés au rez-de-chaussée du Centre de conférences, près de la zone d'inscription, ainsi qu'au 4^e étage du Centre de conférences, près de la zone de distribution des documents.

Documentation de l'Assemblée sous forme électronique

DOCUMENTATION DE L'ASSEMBLÉE SOUS FORME ÉLECTRONIQUE

Tous les documents de l'Assemblée sont disponibles à l'adresse www.icao.int/assembly36

Pour consulter les documents de référence, aller à www.icao.int/icaonet (« Electronic publications ») en utilisant le code d'accès **XXa36del**.

Les délégués peuvent contribuer à la protection de l'environnement et faciliter l'organisation des travaux de l'Assemblée en utilisant la version électronique des documents. Tous les documents de l'Assemblée sont disponibles sur le site web public de l'OACI (www.icao.int) ; les documents de référence peuvent être consultés sur le site ICAONET (www.icao.int/icaonet) qui est protégé par mot de passe, sous la rubrique « Electronic publications ». Des ordinateurs et des imprimantes sont disponibles au Café internet situé au 4^e étage du Centre de conférences.

Distribution de documents

La zone de distribution des documents au 4^e étage du Centre de conférences est ouverte de 8 h 30 à 17 heures. Les délégués sont invités à prendre note des informations figurant dans la

lettre SA 36/3 – 07/28, se rapportant à la trente-sixième session de l'Assemblée (Montréal, 18 – 28 septembre 2007), dans laquelle il est indiqué que chaque délégation recevra au maximum six jeux de documents de l'Assemblée. Toute personne souhaitant disposer d'une note particulière pourra se la procurer en accédant au site web public de l'OACI.

Divers

1. Liste des délégués

1.1 Une seconde liste des délégués sera diffusée aujourd'hui. Tout amendement devra être signalé au comptoir d'inscription.

1.2 Par mesure de sécurité, cette liste n'indiquera pas l'adresse des participants à Montréal, mais uniquement le numéro de la case qui leur est réservée pour la distribution des documents.

2. Procès-verbaux des séances

2.1 Les projets de procès-verbaux seront diffusés le plus rapidement possible. Toutefois, les notes de travail destinées aux séances en cours ont naturellement priorité et les projets de procès-verbaux risquent par conséquent de paraître avec un certain retard lorsqu'il y a surcharge de travail.

3. Attribution des places — Commissions et Comités

3.1 En raison de la configuration des salles et du nombre de sièges dans les différentes salles de réunion, les dispositions ci-après ont été prises pour les séances du Comité exécutif et des commissions.

3.2 Veuillez noter que la salle de l'Assemblée au 4^e étage sera répartie comme suit :

Salle de conférences 1 – 4^e étage (Comité exécutif)

Salle de conférences 2 – 4^e étage (Commission technique et Commission juridique)

La salle de conférences 3 est située au rez-de-chaussée en face de l'aire d'inscription (Commission administrative et Commission économique)

Comité exécutif

Salle de conférences 1 – 4^e étage

Un siège à la table par État

Un siège de conseiller derrière

Commission technique et Commission juridique

Salle de conférences 2 – 4^e étage

Un siège à la table par État

Un siège de conseiller derrière

Délégations observatrices – salles de conférences 1 et 2. Le nombre de délégations observatrices dépassant le nombre de sièges disponibles, les délégations qui souhaitent assister aux délibérations pour information sont invitées à utiliser les 50 sièges d'observateur situés au balcon au-dessus de la salle de conférences, au 5^e étage. On peut y accéder par les ascenseurs 7 ou 8 ou par les escaliers qui se trouvent juste en face des portes de la salle de l'Assemblée au 4^e étage.

Les délégations qui ont un point de l'ordre du jour ou des notes à présenter sont priées d'en aviser en conséquence le comité ou la commission. Les plaques portant le nom des délégations observatrices seront placées lorsque les observateurs seront présents et que le nombre de sièges disponibles le permet.

Commission administrative et Commission économique Salle de conférences 3 – 1^{er} étage (en face de l'aire d'inscription)

Un siège à la table par État

Les sièges des conseillers et des observateurs sont situés de chaque côté de la salle. Des sièges supplémentaires sont également disponibles au fond de la salle.

3.3 Pour les séances ultérieures, les sièges seront attribués en fonction des besoins réels et dans les limites des sièges disponibles aux délégations.

3.4 Il est rappelé aux délégués que le système de microphones et d'appel est coordonné avec les noms des délégations et tout changement de siège devra être signalé au préposé qui se trouve au fond de la salle pour le déplacement des plaques.

4. Matériel d'interprétation simultanée

4.1 Les délégués trouveront sous le bord des tables un panneau de commandes audio. Le cadran de sélection des langues permet de choisir les langues suivantes :

Salle	0	Russe	4
Anglais	1	Chinois	5
Français	2	Arabe	6
Espagnol	3		

5. Rafraîchissements

5.1 Pendant les suspensions de séance du matin et de l'après-midi, les participants pourront se procurer café et boissons gazeuses à l'extérieur de la salle de l'Assemblée, au 4^e et au 1^{er} étage du centre de conférences. En outre, des sandwichs seront en vente de midi à 14 h 30 au comptoir déjeuner du Café près des ascenseurs de 4^e étage et du Café internet. Des coupons sandwich/café seront en vente au comptoir d'accueil.

6. Objets personnels

6.1 Les participants **sont priés de ne laisser ni documents ni objets personnels dans les salles de conférences à la fin des séances.**

6.2 **Les participants sont priés de ne laisser à aucun moment d'articles, de serviettes ou de colis sans surveillance dans les locaux de l'OACI.**

6.3 Le satellite de distribution des documents, situé au quatrième étage du Centre de conférences, est chargé uniquement de distribuer les documents de l'Assemblée publiés par l'OACI. L'espace y étant limité, il ne peut servir de consigne pour les documents ou les objets personnels des participants.

7. Système d'écoute (MX)

7.1 Les délégations nationales qui occupent des bureaux au siège de l'OACI pourront suivre les débats des différentes séances du Comité exécutif et des Commissions sur le système d'écoute (MX), en composant les numéros ci-après :

	Salle de l'Assemblée Salle de conférences 1	Salle de l'Assemblée Salle de conférences 2	Salle de conférences 3
Intervenant	11	21	31
Arabe	17	27	37
Chinois	16	26	36
Anglais	12	22	32
Français	13	23	33
Russe	15	25	35
Espagnol	14	24	34

8. **Départ des participants avant la fin de la session de l'Assemblée**

8.1 Les membres des délégations et les observateurs qui partent avant la fin de la session de l'Assemblée sont priés d'en aviser le satellite de distribution des documents, au quatrième étage du centre de conférences.

8.2 **Le départ prématuré d'une délégation complète** devra être notifié par écrit au Secrétaire général. La notification écrite peut être déposée au satellite de distribution, au 4^e étage du centre de conférences, ou au bureau du Chef de la Section des services de conférence et de bureau, bureau 4.10.

9. **Services de commissariat**

9.1 L'horaire du commissariat, ouvert aux délégués et au Secrétariat, est le suivant :

Première semaine de l'Assemblée :

Mardi	18 septembre	}	12 h 30 à 14 heures 16 h 30 à 18 heures
Mercredi	19 septembre		
Jeudi	20 septembre		

Deuxième semaine de l'Assemblée :

Mardi	25 septembre	}	12 h 30 à 14 heures 16 h 30 à 18 heures
Mercredi	26 septembre		
Jeudi	27 septembre		

10. **Services de garderie**

10.1 La plupart des hôtels ont des services de garderie.

Boutique de l'Association du personnel

Nous vous invitons à visiter notre boutique, située au rez-de-chaussée du Centre de conférences, et ouverte entre midi et 14 heures.

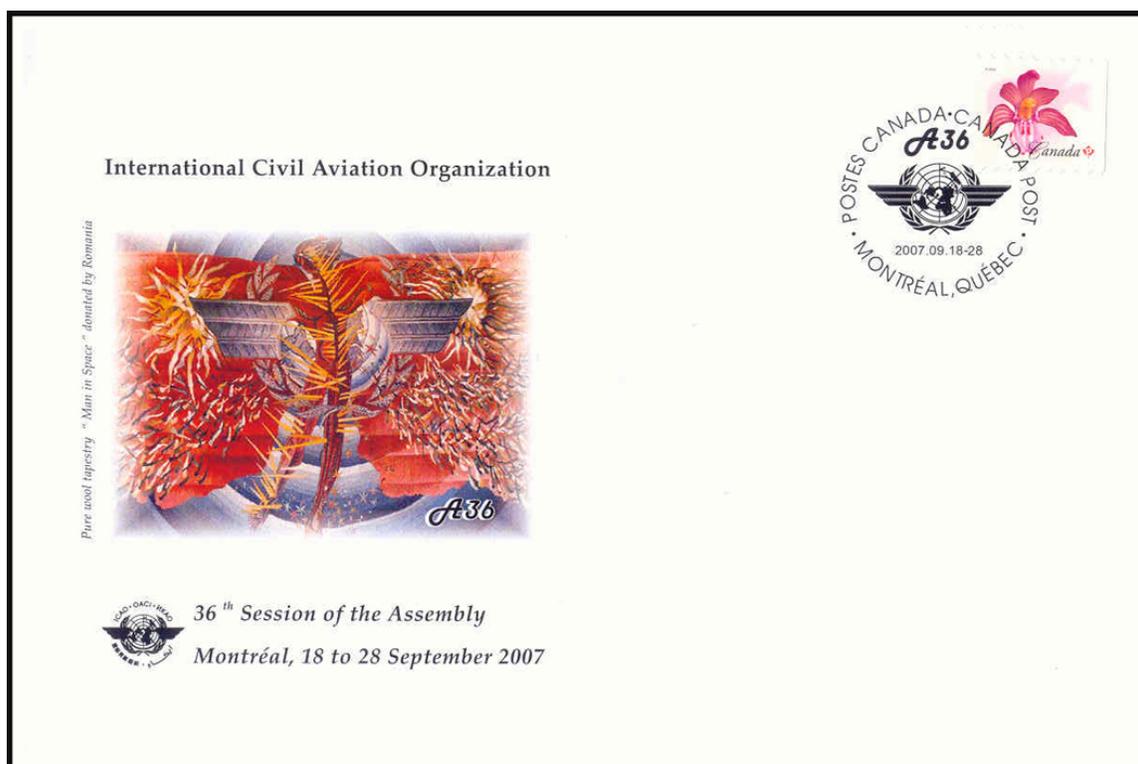
Enveloppe philatélique spéciale

À l'occasion de la 36^e session de l'Assemblée de l'OACI, une enveloppe philatélique spéciale (voir illustration ci-après) sera émise, avec un cachet postal préparé en coopération avec la Société canadienne des postes.

Le timbre utilisé sur l'enveloppe est l'un des premiers timbres sans dénomination émis par les postes canadiennes le 16 novembre 2006. Le timbre porte un nouvel icône, qui est la lettre P à l'intérieur d'une feuille d'érable, indiquant que le timbre est PERMANENT et valide à perpétuité. Le timbre illustre la spectaculaire corallorhize maculée (*Corallorhiza maculata*). Cette orchidée, qui fleurit au milieu de l'été, pousse dans les zones boisées ombragées, de Terre-Neuve à la Colombie britannique.

Le cachet, à gauche de l'enveloppe, reproduit la tapisserie en laine *Man in Flight* que l'on peut admirer derrière la chaise du Président dans la salle de la Commission de navigation aérienne. Don de la Roumanie à l'OACI en 1976, la tapisserie représente le personnage mythique d'Icare, avec les symboles de l'OACI et des Nations Unies sur un fond de courbes concentriques suggérant la propagation de vagues dans l'espace.

On peut se procurer cette enveloppe commémorative exceptionnelle pour 3 \$ canadiens durant l'Assemblée, à la boutique de l'Association du personnel, au niveau A du Centre de conférences.



COMITÉ D'ACCUEIL DE L'OACI — A36

PROGRAMME DES ACTIVITÉS 2007

INSCRIPTION : les dates indiquées sont des dates limites, mais il est vivement recommandé de s'inscrire dès que possible

DATE ET HEURE	ACTIVITÉ	HÔTESSES /HÔTES	COÛT (en \$Can)	DATE LIMITE D'INSCRIPTION
LUNDI 24 sept. 7 h 30 à 19 h	Une journée à Québec et ses environs	Gouvernement du Québec	Gratuit	Jeudi 20 septembre à midi
MERCREDI 26 sept. 7 h 30 à 18 h	Une journée à Ottawa	Gouvernement du Canada par l'intermédiaire de la délégation du Canada à l'OACI	Gratuit	Lundi 24 septembre à 17 h

BUREAU D'INFORMATION : 954-8219, poste 7081